

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conform au règlement 1907/2006 (REACH)

Date d'édition: 07-09-2015

POLITEX

Version 3

Date de la précédente édition : 12-03-2014 (remplacé en raison de la classification selon CLP)

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Définition du produit : Mélange
Nom du produit : POLITEX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : nettoyant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Hege Chemic System Murten AG
Hauptgasse 7
CH 3280 Morat/Murten
Tél. +41(0)26 6704222 Fax +41(0)26 6721059
E-mail: chimic@bluewin.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, Zürich, numéro de téléphone 145

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon la directive 1272/2008/EG (CLP)

Skin Corr. 1A, H314

Dangers pour la santé humaine et pour l'environnement:

Pas d'informations complémentaires

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

GHS05



Mention d'avertissement : **Danger**

Mentions de danger :

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Mentions de mise en garde :

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Porter des gants de protection: > 8 heures (temps avant transpercement): Caoutchouc nitrile > 0.35 mm épaisseur.

Porter un équipement de protection des yeux ou du visage: Recommandé: lunettes anti-éclaboussures chimiques et/ou écran facial.

Porter des vêtements de protection: Recommandé: vêtement de protection résistant aux produits chimiques.

EN CAS D' INHALATION: Transporter la personne à l' extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D' INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l' eau ou se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Garder sous clef. Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Contient: Dimétasilicate de sodium, pentahydrate et dodécylbenzènesulfonate de sodium.

2.3 Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conform au règlement 1907/2006 (REACH)
POLITEX

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

n.a.

3.2 Mélange

Déclaration des ingrédients selon EC-recommandation 89/542/EEG

agents tensioactifs anioniques <5%
 phosphates 5-15%

Composants dangereux

Identifiants	Nom du produit	%	Classification selon 1272/2008 (CLP)
CAS 111-76-2 CE 203-905 REACH nr. 01-2119475108-36	2-Butoxy-ethanol	<5	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Skin Irr.2, H315 Eye Irr.2, H319
CAS 10213-79-3 CE 229-912-9 REACH nr. 01-2119449811-37	Dimétasilicate de sodium. 5 aq.	<5	Acute Tox. 4, H302 Skin Corr 1B, H314 Eye Dam 1, H318 STOT SE 3, H335 (Irritation des voies respiratoires)
CAS: 25155-30-0 CE: 246-680-4 REACH nr. 01-2120088038-51	Dodécylbenzènesulfonate de sodium	<5	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit.2, H319 Aquatic Chronic 2, H411

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases H

4. Premier secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: En cas d'évanouissement transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 10 minutes minimum. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement avec de l'eau. Retirer les vêtements contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Si utilisé normalement non applicable.

Contact avec les yeux: Si ne pas bien rincé risque de lésions oculaires graves.

Contact avec la peau: Irritation de la peau.

Ingestion: Irritation à la bouche, à la gorge et l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de traitement particulier.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Le produit est incombustible. tous les moyens d'extinction sont utilisables.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Réactivité: Le produit n'est pas réactif.
 Des vapeurs d'oxydes de carbon peuvent développer.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter les équipements de protection (voir section 8)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conform au règlement 1907/2006 (REACH)
POLITEX

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les équipements de protection (voir section 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, liant universel, sciure). Diluer les restes avec beaucoup d'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir aussi les sections 8 und 13.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.

Éviter le contact avec les yeux et avec la peau.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
 Attendez les dispositions légales; pas avec des acides.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle:

2-Butoxy-ethanol (SUVA, Suisse, 6/2013):	Absorbé par la peau.
	VME: (8 heures) 10 ppm
	VME: (8 heures) 49 mg/m ³
	VLE: (15 min.) 20 ppm
	VLE:(15 min.) 98 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire:	Si le produit est pulvérisé porter un appareil respiratoire approprié.
Protection des mains:	Gants de protection résistant aux produits chimiques, conforme à la norme EN 374. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs. Matériaux recommandés: Caoutchouc nitril (durée de perméation >90 min) Néoprène (durée de perméation >120 min) Caoutchouc (durée de perméation >45 min) Ne pas recommandé : Chlorure de polyvinyle (PVC).

Protection des yeux:	Lunettes de sécurité chimique, conforme à la norme EN 166.
-----------------------------	--

Protection corporelle:	Si utilisé normalement non applicable. Retirer les vêtements contaminés.
-------------------------------	--

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	du solvant
Valeur de seuil pour l'odeur:	non disponible
pH:	±13
Point de congélation :	<0°C.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conform au règlement 1907/2006 (REACH)
POLITEX

Point d'ébullition (°C):	100° C.
Point d'inflammation (°C):	néant
Auto-inflammation (°C):	le produit ne s'enflamme pas spontanément
Danger d'explosion:	le produit n'est pas explosif
Pression de vapeur (20°C):	non disponible
Densité de vapeur :	non disponible
Température de décomposition	non disponible
Propriétés d'oxydation:	le produit n'est pas oxydant
Densité (20°C.):	1,06 g/cm ³
Viscosité (dynamique, 20°C.):	<10 mPas
Solubilité dans l'eau:	entièrement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non disponible

9.2 Autres informations

Teneur en COV : 5%

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réagit avec des acides.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions normales aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

10.5 Matières incompatibles

Incompatible avec des acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

2-Butoxy-ethanol:	DL50: 470 mg/kg (rat, oral)
Dimétilsilicate de sodium.5 aq.	DL50: 600-1350 mg/kg (rat, oral)
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	DL50: >2000 mg/l (rat, oral)

11.2 Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux:	Irritation ou lésions oculaires graves.
Contact avec la peau:	Irritation ou brûlures de la peau

11.3 Autres informations

Sensibilisant:	Non classé
Cancérogénicité:	Non classé.
Mutagénicité:	Non classé.
Toxicité pour la reproduction:	Non classé.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:	2-Ethoxy-butanol: CE50 (daphnie, 48 h.) >1000 mg/l : CL50 (poison, menidia beryllina, 96 h.) 1250 mg/l
	Dodécylbenzènesulfonate de sodium: CL50 (poison, 96 h) 3,4 mg/l CE50 (Daphnia, 48 h.) 5,88 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Les agents tensioactifs sont plus de 90% dégradable selon les méthodes de tests législatives.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Faible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conform au règlement 1907/2006 (REACH)
POLITEX

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et PvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes d'élimination des déchets: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Les ordonnances suivantes doivent être respectées:

RS 814.600	Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD)
RS 814.610	Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)
RS 814.610.1	Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets

Emballage : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU 1719

14.2 Nom d'expéditeur des Nations unies

Caustic alkali liquid, n.s.a. (Dimétilsilicate de sodium, mélange)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 8

14.4 Groupe d'emballage: III

14.5 Dangers pour l'environnement: non

14.6 Préconditions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions spéciaux : Néant

Code tunnel: E

Code classification : C5

15. Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées et, en particulier:

RS 813.11	Ordonnance sur les produits chimiques (OChim)
RS 814.318.142.1	Ordonnance sur la protection de l'air (OPair)
RS 814.018	Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)
RS 814.012	Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM)
RS 814.81	Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim)
RS 822.115	Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5)
RS 822.115.2	Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes
RS 822.111.52	Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non terminé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conform au règlement 1907/2006 (REACH)
POLITEX

16. Autres informations

Texte intégral des phrases H aux ingrédients nummés dans la section 3:

Acute Tox. 4 (oral)	Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion
Acute Tox. 4 (dermal)	Toxicité aiguë (cutané) - catégorie 4	H312	Nocif par contact cutané.
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 1A	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique (Irritation des voies respiratoires) - catégorie 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires
Aquatic Chronic 2	Toxicité a long terme pour le milieu aquatique- catégorie 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de notre connaissance mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel